

ÉTUDES THÉÂTRALES

Le Conservatoire régional du Grand Nancy propose un cursus complet d'études théâtrales hors temps scolaire, allant de la découverte au cycle spécialisé. Cet enseignement s'adresse à toute personne désireuse de découvrir, en le pratiquant, l'art dramatique, que ce soit en vue d'une pratique amateur ou dans une perspective d'orientation professionnelle.

Le projet d'enseignement du théâtre développé au Conservatoire s'articule autour des axes suivants :

- Transmettre les bases techniques, culturelles, artistiques et théoriques nécessaires à la pratique du théâtre, tel qu'il se fait, se pense aujourd'hui, dans la diversité de ses écritures et de ses formes ;
- Transmettre le goût du travail des répertoires dramatiques enseignés, dans leur diversité, classique et contemporain, français et étranger, qui nous grandissent, qui nous permettent de nous découvrir et de construire, comme humains et comme acteurs ;
- Ouvrir les enseignements sur la création théâtrale d'aujourd'hui dans la diversité de ses écritures ;
- Développer une curiosité et une intelligence du monde en sollicitant le regard, l'analyse, l'esprit critique, la mise à distance indispensables dans tout processus de création ;
- Développer l'autonomie de chacun en accompagnant les projets personnels d'élèves dans le cadre de leurs études.

Pour ce faire, l'enseignement du théâtre au Conservatoire, organisé autour d'une équipe d'artistes pédagogues, s'appuie sur des partenariats avec des structures, associations et personnalités artistiques présentes sur le territoire.

INITIATION - ATELIER TREMLIN

Accès possible sans sélection, dans la limite des places disponibles et par ordre d'arrivée (16 élèves maximum).

Cet atelier est destiné aux jeunes de 13 à 15 ans, qu'ils aient une expérience théâtrale préalable ou non, et propose un enseignement basé sur la découverte du théâtre par une première approche des éléments de base du jeu théâtral et du travail collectif.

Durée : 1 à 2 ans

Temps de cours hebdomadaire : 2h

À l'issue de l'initiation, un examen de fin de cycle permet l'accès au 1^{er} cycle.

CYCLE 1

Cycle de découverte de l'art théâtral et de ses exigences, également cycle de détermination, il permet, à partir de l'âge de 15 ans :

- De développer son imaginaire et de le mettre en jeu, de se confronter à l'enjeu collectif du jeu dramatique ;
- Le travail des bases fondamentales du jeu d'acteur : plateau, corps dans l'espace, respiration, voix, écoute ;
- Une approche du travail des répertoires, de la parole au texte ;
- Un cours obligatoire de technique et expression vocales est proposé ponctuellement.

Durée : 1 à 2 ans

Temps de cours hebdomadaire : entre 4h et 5h

Le passage en 2^e cycle se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

Pour les élèves arrivant de l'extérieur, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CYCLE 2

Ce cycle d'approfondissement des bases de l'art dramatique, centré sur le jeu d'acteur vise :

- Un travail sur les répertoires classique et contemporain : textes, langue, styles, adresses, mise en situation, interprétation ;
- Un travail sur l'improvisation, en partie avec le masque italien ou le nez de clown ;
- Un travail corporel et vocal approfondissant les bases, acquisition d'une maîtrise corporelle ;
- Des stages et rencontres avec des intervenants extérieurs.

Durée : 2 à 3 ans

Temps de cours hebdomadaire : entre 7h et 8h

Le passage en 3^e cycle se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

Pour les élèves arrivant de l'extérieur, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CYCLE 3

Ce cycle centré sur l'interprétation, destiné à ceux qui souhaitent accéder à une pratique théâtrale en amateur de haut niveau, mène au Certificat d'Études Théâtrales (CET).

Ses objectifs sont les suivants :

- Approfondissement du travail d'interprétation : adresses, codes de jeu, dramaturgie, ateliers

autour d'un auteur, d'une œuvre, d'un thème, etc. ;

— Approche méthodologique du travail : lecture, dramaturgie ;

— Acquisition d'une autonomie dans le travail ;

— Approfondissement du travail corporel et vocal, culture artistique, projets personnels, ateliers, etc. ;

— Stages et rencontres avec des intervenants extérieurs.

Durée : 1 à 2 ans

Temps de cours hebdomadaire : entre 7h et 9h incluant l'enseignement de l'expression vocale obligatoire. Un stage d'approfondissement des techniques théâtrales, en lien avec la danse, d'une durée de 3 ou 4 jours, effectué pendant les vacances de printemps, complète les enseignements hebdomadaires.

L'obtention du CET se fait sur examen avec jury extérieur.

À l'issue de ce cycle, l'élève désireux de s'orienter vers la voie professionnelle peut se présenter sur concours en Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES).

Pour les élèves arrivant de l'étranger, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La classe préparatoire aux établissements supérieurs de la création artistique pour le théâtre est destinée aux élèves souhaitant se perfectionner dans leur pratique artistique et développer leur compréhension du spectacle vivant.

Menant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET), la CPES permet également d'accompagner les élèves désireux de préparer les concours d'entrée des écoles supérieures.

Les cours d'interprétation, au cœur de la formation, sont complétés par la pratique de disciplines complémentaires : pratique vocale, environnement professionnel, école du spectateur. Trois stages annuels obligatoires, ayant lieu pendant les vacances scolaires, viennent compléter les enseignements. Cette formation ouverte sur le monde, en lien avec plusieurs structures culturelles du territoire, favorise la rencontre avec de nombreux metteurs en scène.

En se dotant d'une solide culture théâtrale, en développant leur réflexion personnelle, les étudiants sont ainsi amenés à s'interroger sur les enjeux de la création artistique. La découverte de nouvelles esthétiques, le perfectionnement de sa propre technique ou le travail en groupe font de cette formation une étape importante de la construction de la personnalité de chacun, qu'elle soit un tremplin vers l'enseignement supérieur ou une fin en soi.

Durée du cycle : 2 à 3 ans

Temps de cours annuel : 810h

Objectifs

— Maîtrise des techniques de l'art du jeu d'acteur ;

— Aptitude à s'insérer dans une chorégraphie de groupe ;

- Compétences vocales en solo et en chœur ;
- Acquisition d'une culture générale théâtrale ;
- Connaissance pratique de l'environnement professionnel ;
- Capacité à mener à bien un projet artistique.

Organisation des études

COURS	HEURES HEBDOMADAIRES		HEURES ANNUELLES
	METZ	NANCY	
JEU THÉÂTRAL	8h	6h	504h
THÉÂTRE, DANSE ET LANGAGE CORPOREL	2h	-	72h
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET DRAMATURGIE	-	3h	108h
DANSE	-	2h	72h
TECHNIQUE ET EXPRESSION VOCALES	-	2h	72h
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES DE THÉÂTRE (optionnel)			
		En fonction des projets personnels des élèves	
STAGES ANNUELS			
		3 stages pendant les vacances scolaires	

Les cours ont lieu les lundi et mardi à Nancy, et les jeudi et vendredi à Metz. Le mercredi permet aux étudiants de se concentrer sur l'apprentissage des textes et de préparer leurs projets personnels. Les frais de déplacement sont pris en charge par le conservatoire auquel est rattaché l'élève (trajet en train Metz<> Nancy uniquement).

Les élèves de la CPES des conservatoires de Metz et Nancy bénéficient du statut étudiant, et à ce titre, de tous les avantages et aides qui y sont liés.

Évaluation

L'obtention du Diplôme d'Études Théâtrales (DET), à la fin du cycle, est conditionnée par un examen devant un jury externe composé de professionnels des métiers artistiques et pédagogiques.

Cet examen comprend :

- La présentation d'une scène classique ou contemporaine (selon le choix du parcours de rôle) de 5 minutes environ ;
- La présentation d'un parcours de rôle (d'une autre esthétique que celle de la scène) de 15 minutes environ ;
- La présentation d'un projet personnel de 15 minutes environ, suivie d'un exposé/échange avec le jury de 5 minutes environ, portant sur le projet personnel. Cette épreuve pourra toutefois être évaluée dans l'année par un jury interne.


Cet examen prend également en compte le contrôle continu : tous les ateliers de jeu d'acteur + stages + chant + danse.




	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
INITIATION Atelier tremplin	1 à 2 ans (âge minimum requis 13 ans)	Admission en 1 ^{er} cycle sur évaluation interne sur la base du contrôle continu
CYCLE 1	1 à 2 ans (âge minimum requis 15 ans)	Admission en 2 ^e cycle sur la base du contrôle continu
CYCLE 2	2 à 3 ans (âge minimum requis 15 ans)	Admission en 3 ^e cycle sur la base du contrôle continu — UV École du spectateur
CYCLE 3	1 à 2 ans (âge minimum requis 15 ans)	Certificat d'Études Théâtrales (CET) — UV Scènes (classique et contemporaine) — UV Projet personnel — UV École du spectateur
CPES	2 à 3 ans (âge minimum requis 18 ans)	Diplôme d'Études Théâtrales (DET) — UV Scènes (classique et contemporaine) — UV Projet personnel — Entretien avec le jury — UV École du spectateur

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR

La rencontre avec les œuvres et avec les artistes d'aujourd'hui qui les défendent fait intimement partie de la formation d'un musicien, danseur ou comédien. Le Conservatoire facilite cette rencontre par le biais d'une saison artistique riche, diversifiée et de grande qualité et par des partenariats avec des structures de diffusion labélisées.

Tout élève inscrit en 2^e cycle devra assister à une manifestation « professionnelle » au moins par an, organisée par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle  dans la brochure de saison du Conservatoire.

Tout élève inscrit en 3^e cycle, cycle spécialisé ou de perfectionnement devra assister à trois manifestations « professionnelles » au moins par an, organisées par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle  dans la brochure de saison du Conservatoire (1 manifestation sur les 3 possible chez un partenaire sur présentation du ticket d'entrée au Service Action culturelle)